

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DÉLIBÉRATION n° 2016/05/24-12**

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 mai 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** le décret n°2012-752 du 9 mai 2012 portant réforme du régime des concessions de logement,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**DÉCIDE :**

**OBJET : concession de logement**

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au bénéfice de Monsieur CHIKH. Le tableau annexé à la présente délibération précise les caractéristiques du logement concerné.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 24 mai 2016

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2016**

Attribution concession de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Date d'effet
IUT Marseille St-Jérôme	Nécessité Absolue de Service (profil gardiennage)	Logement vacant	M. CHIKH	Appartement de type 6 de 97 m <sup>2</sup>	142, Traverse Charles Susini 13013 MARSEILLE	01/09/2015